

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
ECOLE MATERNELLE PAUL BERT**

JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

PRÉSENTS :

Enseignants :

Monsieur CARRAZ, directeur de l'école Maternelle Paul Bert
Madame BONNEMAIN, enseignante PS Classe 1
Madame ROCH, enseignante PS classe 2
Madame DROPSIT, enseignante PS classe 3
Madame DUCASSE, enseignante MS classe 4
Madame ROUCHONNAT, enseignante MS classe 5
Madame DUMAS, enseignante classes PS2, MS 5, MS 7
Madame PARROT, enseignante MS classe 6
Madame LEMARIE, enseignante MS classe 7
Madame DA COSTA, enseignante MS classe 8
Madame NADAL, enseignante GS classe 9
Madame GASPAILLARD, enseignante GS classe 10
Madame QUARRE, enseignante GS classe 11
Madame AUMAÎTRE, enseignante GS classe 12
Madame MUGNIER, psychologue scolaire

Représentants des parents d'élèves :

Madame SEMERIL, représentante API
Madame JOLLY, représentante API
Madame DELERUE, représentante API
Madame MONDON, représentante API
Monsieur VIAL, représentant API
Monsieur MARTY, représentant API
Monsieur OLLITRAUT-BERNARD, représentant API
Madame CIZERON, représentante API
Madame LEGRET-GONTIER, représentante API
Monsieur MORVAN, représentant FCPE
Madame GENET, représentante FCPE
Madame TOMATI, représentante FCPE

Autres participants :

Monsieur PIETRASANTA, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Excusés :

Madame SAMMUT, Inspectrice de la septième circonscription de l'Education Nationale
Madame COLOMBEL, maire adjoint déléguée à la vie scolaire et périscolaire
Monsieur KLEIN, conseiller municipal délégué à la vie scolaire

Secrétaire de séance : Mesdames BONNEMAIN, QUARRE et CIZERON

En préambule, Monsieur Carraz rappelle les raisons de l'absence des représentants de la municipalité et du périscolaire.

Monsieur Pietrasanta présente le rôle du DDEN et distribue un document écrit à tous les participants.

1. Résultat des élections de parents d'élèves

La participation aux élections est de 50,76 %.

On compte 301 votants et les votes par correspondance représentent 75% des votes.

Cette participation est en forte augmentation par rapport à l'année dernière (42% en 2017).

Il est à noter que les nuls représentent plus de 10% des votes

Deux listes se sont présentées, celles de la FCPE et de l'API.

L'API a obtenu 9 sièges et la FCPE en a obtenu 3.

2. Organisation et Fonctionnement de l'école

- Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est présenté et aucune modification ou amendement n'est apporté.

En fonction des rythmes choisis, les horaires scolaires pourront être modifiés l'année prochaine.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

- Bilan de la rentrée (effectifs, structure, personnels)

La rentrée scolaire a dû être modifiée à la suite au comptage des effectifs demandé par la Directrice Académique avec une entrée des grandes sections à 8h30 et des moyennes sections à 9h30.

La rentrée échelonnée pour les petites sections en demi-classe le lundi 03 ou mardi 4 septembre a été maintenue permettant aux enfants et aux parents de vivre plus sereinement cette séparation. Elle a permis également de découvrir en demi-groupe une journée complète à l'école ainsi que tous les intervenants.

La structure annoncée en juin n'a pas été modifiée. Soit 4 PS,4MS,3GS,1PS/GS avec un effectif de 332 élèves répartis sur douze classes, une moyenne de 27,5% et un effectif chargé en PS de 29 élèves par classe.

Depuis l'effectif est constant avec 3 radiations et deux arrivées soit 331 élèves PS : 128 MS : 105 GS : 98

L'école compte 4 nouveaux enseignants cette année.

Madame Solenne DUCASSE en PS 4

Madame Marion DUMAS en complément des temps partiels des classes PS 2 MS 5 et MS 7

Madame Roxane DA COSTA en MS 8

Madame Igness BELLIL PES en classe GS 12

Onze Atsem sont en poste sur l'école.

Monsieur Carraz précise qu'il a fait sa rentrée sans ATSEM mais qu'à présent tout est rentré dans l'ordre.

Monsieur Carraz rappelle qu'une réunion d'information pour les parents d'élève a été organisée dans chaque classe la deuxième semaine après la rentrée.

- **Consultation du conseil d'école sur les scénarios d'organisation du temps scolaire**

Depuis un an la municipalité a engagé une réflexion partenariale afin de renouveler le Projet Educatif de territoire.

De cette réflexion des objectifs généraux ont été définis

- 1) contribuer à la réussite des enfants avec une offre éducative globale
- 2) Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées aux besoins des enfants
- 3) Renforcer la communication avec les familles

Pour mettre en œuvre ces objectifs, des groupes de travail sont ou vont être mis en place pour élaborer des plans d'action qui dépendront de l'organisation de la semaine de l'enfant et des modalités d'accueil des élèves.

Les enseignants ont été consultés sur un certain nombre de scénarios et le comité de pilotage en a retenu trois soumis à l'avis des conseils d'école. En fonction des retours des conseils d'école, le conseil municipal déterminera le projet d'organisation de la journée de l'enfant et du temps scolaire qui sera transmis à la DASEN pour validation.

Un dossier expliquant en détail les 3 scénarios et 1 bulletin de vote est distribué à tous les participants. Monsieur Carraz explique les modalités du vote, présente les trois scénarios A, B, C et répond aux questions des parents sur l'organisation du temps scolaire et périscolaire selon les différents scénarios. Passage au vote et Monsieur Pietrasanta est désigné comme scrutateur.

Résultats du vote :	scénario A : 5 voix (organisation actuelle)
sur 28 votants	scénario B : 23 voix (huit demi-journées d'enseignement)
	scénario C : 0 voix (neuf demi-journées dont deux heures d'enseignement le mercredi)
	Pas d'abstention.

- **Exercices du Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Les parents d'élèves ont été informés dans les cahiers de correspondance de la mise en œuvre d'exercices de mise en sécurité des élèves.

Le mardi 6 novembre un exercice « intrusion » a été organisé dans toutes les écoles de Bois-Colombes. A 9h00, à un signal donné par les enseignants, les enfants devaient se cacher et rester le plus calme possible pendant 10 mn dans les classes.

Les retours des enseignants sur cet exercice ont été plutôt positifs. Les enfants ont réussi quasiment sur toute la durée à rester calme. Monsieur Carraz rappelle que dans l'école il est difficile de rester caché en raison de présence de baie et fenêtres vitrées donnant sur la rue pour certaines classes.

Des aménagements ont été effectués par la mairie : visiophone, film occultant pour les fenêtres donnant sur la rue, clés pour accéder aux issues de secours.

Les parents souhaiteraient d'autres aménagements comme un grillage pour le petit jardin et des verrous pour certaines portes. Monsieur Carraz évoque aussi l'absence d'un signal spécifique en cas d'intrusion dans l'école.

Le 29/11/2018 aura lieu un exercice académique tempête avec confinement simple pendant 1 heure et facteurs aggravants pour la mise à l'abri des élèves dans des lieux prédéfinis.

- **Enquête de la Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale sur les toilettes dans les écoles**

En novembre 2016, une enquête sur les toilettes est menée car un certain nombre d'élèves évitent d'utiliser les toilettes préférant se retenir. Ce comportement favorise le développement de pathologies (maux de ventre, constipation, troubles urinaires).

Le rôle des DDEN est de s'occuper de l'hygiène et de la sécurité dans les écoles et un questionnaire a été réalisé à destination des écoles et des parents pour faire un bilan de l'existant et rechercher des axes d'amélioration. Cette démarche est soutenue par Madame l'inspectrice de l'Education Nationale.

Après divers blocages, ce questionnaire devrait être distribué et imprimé par les services de reprographie de la municipalité.

Monsieur Carraz renouvelle la demande de toilettes adaptées pour les élèves de petite section à l'étage près des dortoirs. La solution provisoire d'utilisation des pots ne doit pas perdurer avec l'ajournement de la restructuration du groupe scolaire.

3. Temps Périscolaire

En raison de l'absence des élus, Monsieur Orsini, responsable du périscolaire, conformément à ses obligations de réserve n'a pas pu participer au conseil d'école. L'API a eu réunion hier et a obtenu des explications sur les projets qui vont être menés.

4. Vie de l'école

- Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Madame Sabine Mugnier, psychologue scolaire présente le réseau d'aide sur la circonscription. Il se compose de trois personnes avec deux psychologues scolaires (secteur nord et sud) et d'un maître G pour l'ensemble de la ville. Il n'y a pas de maître E (pour les difficultés d'apprentissage) et le poste est vacant.

Le maître G, Mme Véronique CAYLOU est une enseignante spécialisée qui intervient sur le temps scolaire, en proposant des actions de prévention: une aide en petits groupes ou une aide individualisée.

Elle intervient pour travailler sur le langage et le vivre ensemble pour des enfants qui n'ont pas encore compris le sens de l'école qui n'ont pas confiance en eux. La rééducation permet de passer par le jeu pour résoudre les problématiques d'apprentissage. Elle travaille en petits groupes de même niveau et en général sur dix séances.

Madame Mugnier intervient sur les écoles du secteur sud de Bois-Colombes sur tous les niveaux de scolarité.

Elle est sollicitée par les enseignants mais les parents d'élèves peuvent la contacter directement s'ils le souhaitent. Quand une difficulté est signalée, il y a une concertation pour analyser la situation pour ensuite mettre en place des aménagements dans ou hors de la classe.

La psychologue peut aller dans la classe pour observer puis fait un bilan et réoriente vers l'extérieur si besoin. L'autorisation des parents est demandée.

La psychologue intervient sur les PPS (projet personnalisé de scolarisation), elle participe aux réunions (équipes éducatives), aux équipes de suivi de scolarité.

En 2017, Mme Mugnier est intervenue sur 150 situations (sur 4 écoles)

[Mail : sabine.mugnier1@ac-versailles.fr](mailto:sabine.mugnier1@ac-versailles.fr)

tel : 01 42 42 60 54

- Les projets de l'école

Le projet d'école

Les trois axes sont :

1. l'amélioration des compétences des élèves

- Harmonisation des progressions
- Le développement de l'écoute, l'attention et la mémorisation par la mise place des ateliers autonomes.
- Construire ses premiers outils par le jeu à l'aide de la ludothèque de l'école
- Soutien langage dans les classes effectué par les enseignants de petite section l'après-midi
- Dans le domaine de l'écrit, poursuite du journal d'école « Scoubidou »
- Poursuivre le partenariat avec l'association Lire et Faire Lire

2. Vivre ensemble à l'école et avec nos partenaires

Une école où les enfants apprennent à vivre ensemble

Objectifs

Participer à des projets communs pour apprendre à vivre ensemble et à coopérer

Chorales, Tutorats en développant des compétences morales et civiques.

Développer le renforcement de l'estime de soi à travers ces actions, se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe.

Une école qui s'adapte aux jeunes enfants

Objectif : Accompagner les transitions vécues par les enfants de PS

Action : Réussir l'entrée à l'école améliorer la passerelle avec les crèches sans oublier les autres élèves

Préparation de la rentrée scolaire avec les familles

Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS

Les Relations école/familles en favorisant l'information et l'investissement des familles dans l'école

Réunions, Portes Ouvertes, Ateliers de jeux de société , Rallye Photo, fête de fin d'année

3. Construire un parcours artistique et culturel

1. Sensibiliser aux arts visuels
2. Permettre un éveil au spectacle vivant
3. Eveil aux univers sonores à la danse

Les moyennes sections de l'école fréquenteront la Médiathèque Jean-Monet.

Intervention des jardiniers de la ville pour le projet jardinage avec les moyennes sections.

- Evènements de l'année :

- Mercredi 19 décembre : Chorale de Noël pour les élèves
- En janvier : les conteurs à l'école (association Age d'or de France) sur le thème des animaux
- Samedi 02 février : Portes Ouvertes
- Lundi 18 et Mardi 19 mars : la ferme TILIGOLO à l'école
- Vendredi 19 avril : Rallye Photos
- Mercredi 10 avril : chorales
- Samedi 15 juin : « Animal Art » grande exposition dans l'école des travaux des élèves avec la participation des fédérations de parents d'élèves pour compléter cette manifestation par une kermesse sur le thème des animaux .

- **Les activités physiques et sportives**

Les enseignants de GS soulignent la qualité du travail réalisé avec les éducateurs sportifs sur les activités terrestres et aquatiques. Les difficultés d'accompagnement sont toujours présentes et il serait souhaitable de proposer une autre séance d'agrément en novembre.

Les fédérations de parents vont intervenir pour mobiliser les personnes agréées.

- **Bilan de la coopérative scolaire**

Les comptes de la coopérative ont été vérifiés par les représentants des fédérations de parents d'élèves Mesdames CIZERON et AUDRAN.

Vérification de la concordance des actifs et passifs ainsi que du dernier relevé bancaire, du montant de la caisse et des registres de tenue de comptes.

Vérification après tirage au sort d'un certain nombre de pièces et concordance avec les justificatifs

La même opération a été effectuée avec les coopératives de classe.

Madame Gaspaillard présente les comptes de la coopérative

CHARGES	Montant	PRODUIT	Montant
Régies d'avance classes	4030,00	A nouveau 2016/17	5500,00
Sorties classes	3050,00	Dons des familles	9100,00
Livres et logiciel BCD	1830,00		
Cotisation OCCE assurances	960,00		
Jeux Noël pour les classes	780,00		
Sapins et Chocolats Noël	540,00		
Tapis de jeu pour les classes	420,00		
Projets culturels	350,00		
Orchestre Batucados	160,00		
Friandises Rallye Photos	60,00		
	12180,00		
Solde Bancaire et Caisse	2420,00		
	14600,00		14600,00

La FCPE remet un chèque de 390 euros à la coopérative pour les sacs vendus lors du carnaval.